



*Quoi de neuf
à Uzein ?*

JUILLET 2016

Votre Mairie est ouverte :

de 9h à 12h les lundi, mardi, jeudi et vendredi ;

de 13h30 à 18h les mardi et vendredi

Le maire reçoit sur rendez-vous :

Tél. 05 59 33 19 84

courriel: mairie.uzein@wanadoo.fr

Site internet : uzein.fr

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 19 juillet

1 Rénovation éclairage public suite à audit : approbation et financement des travaux Place de la Musique et Rue Jacques Larreille

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé au Syndicat Départemental d'Energie des Pyrénées-Atlantiques, de procéder à l'étude des travaux de : **rénovation éclairage public suite à audit énergétique : Place de la Musique, Rue Jacques Larreille**. Madame la Présidente du Syndicat d'Energie a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont été confiés à l'Entreprise SPIE SUD OUEST (Serres-Castet).

Monsieur le Maire précise que ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification Rurale « **Rénovation éclairage public suite à audit – SDEPA (rural) 2013** », propose au Conseil Municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux.

Montant des travaux et des dépenses à réaliser :

| | |
|---|--------------------|
| - montant des travaux TTC | 36 587.96 € |
| - assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus | 3 658.80 € |
| - frais de gestion du SDEPA | 1 524.50 € |
| TOTAL : | 41 771.26 € |

PLAN DE FINANCEMENT

| | |
|--|--------------------|
| - participation Syndicat | 14 253.98 € |
| - F.C.T.V.A. | 6 602.08 € |
| - participation de la commune aux travaux à financer sur « emprunt par le Syndicat » | 19 390.70 € |
| - participation communale aux frais de gestion (à financer su fonds libres) | 1 524.50 € |
| TOTAL | 41 771.26 € |

Proposition adoptée à l'unanimité.

2 Réorganisation des services : service périscolaire et restaurant scolaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de modifier les durées hebdomadaires du temps de travail de 3 emplois permanents à temps non complet : adjoint technique de 2^{ème} classe, adjoint d'animation de 2^{ème} classe et ATSEM principale de 2^{ème} classe, ce afin d'appliquer les décisions prises par le Conseil Municipal lors de la réunion du 28 Juin 2016, à savoir :

- Extension de la plage horaire d'accueil du service périscolaire ;
- Mise en place d'un double service de restauration scolaire.

Concernant la modification du temps de travail de l'adjoint technique de 2^{ème} classe, la modification étant supérieure à 10 % du temps de travail initial de l'emploi :

- Suppression, à compter du 1^{er} Septembre 2016, d'un emploi permanent d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet de 22 heures hebdomadaires,
- Création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet de 25 heures hebdomadaires,

Concernant les modifications des temps de travail de l'adjoint d'animation de 2^{ème} classe et de l'ATSEM principale de 2^{ème} classe, la modification étant inférieure à 10 % du temps de travail initial des emplois:

- Augmentation, à compter du 1^{er} Septembre 2016, de 32 heures à 33.35 heures du temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe,
- Augmentation, à compter du 1^{er} Septembre 2016, de 30 heures à 33 heures le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'ATSEM principale de 2^{ème} classe,

Proposition adoptée à l'unanimité.

3 Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service Eau Potable (RPQS) 2015 du SIAEP Luy Gabas Lées :

Ce rapport est présenté au Conseil Municipal conformément à l'article L. 2224-5 du Code Général de Collectivités Territoriales.

Il a pour objectif d'informer les élus du SIAEP et des communes-membres, ainsi que les usagers du service, des principales actions menées au cours de l'exercice. Il est également un outil d'amélioration et de suivi de la gestion du service à partir des indicateurs de performance. Proposition adoptée à la majorité.

4 Bail Conventionné n° 1 « La Grange » : décision d'attribution

L'actuel locataire de l'appartement n° 1 ayant donné son préavis, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet de convention à conclure avec le futur locataire, Mr IADADI Mostapha, et invite le Conseil Municipal à fixer le montant du loyer correspondant.

Le Conseil Municipal: - **DÉCIDE** la location pour une durée de trois ans à compter du 01/09/2016, de l'appartement n° 1 (gauche) situé Résidence « La Grange » 3 ter, rue de la Mairie à UZEIN (64), à Mr IADADI Mostapha, - **FIXE** le montant mensuel du loyer à soit 294.96 € pour le logement en cause.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Informations Diverses

1 Modification des horaires d'ouverture de la mairie

A partir de la semaine 35 (fin Août/début septembre), la mairie sera désormais fermée au public le vendredi après-midi et ouverte le jeudi après-midi.

2 Premier Marché des Producteurs de Pays à Uzein le 2 septembre

En annexe, vous trouverez le prospectus de ce marché qui aura lieu pour la première fois dans notre commune. Venez déguster, acheter des produits locaux (100 % producteurs) au cours de cette soirée conviviale du vendredi 2 septembre 2016 à partir de 18 h place de la musique (Salle polyvalente en cas de mauvais temps).

3 Forum des associations

Il n'y aura pas de forum des associations cette année. Les renseignements concernant la saison 2016 – 2017 pourront être pris auprès des responsables d'associations, dont les coordonnées se trouvent sur la fiche « lien social » ou sur le site internet de la commune.

4 « Uzein dans la grande guerre

En ce mois de juillet 1916, un combattant, enfant d'Uzein, est tombé sur les champs de bataille.

Né le 21 Août 1894 à Uzein, **Jean Sylvain CAZALET**, fils de Bertrand CAZALET et de Marie LACOSTE, demeurant dans une maison à proximité de chez Jean-Louis JOANCHICOY, est décédé à l'âge de 22 ans le 30 juillet 1916 à MAUREPAS (somme).

Engagé volontaire pour 4 ans à compter du 12 octobre 1913 au 18^e Escadron du train. Passé au 14^e Régiment d'Artillerie le 8 janvier 1916. Nommé Canonnier au 118^e Régiment d'Artillerie Lourde le 13 février 1916. Il a été tué à l'ennemi au champ de bataille et inhumé à l'Ossuaire 1, à la Nécropole Nationale de MAUREPAS (Somme).

Il est mort pour la France lors de l'offensive franco-anglaise sur la Somme sur un front de 30 km pour soulager VERDUN.

5 DON DU SANG samedi 6 août de 7h30 à 10h30 à la salle des fêtes de Lescar (Allée des Près)

6 Fêtes du village

A cette occasion, le conseil municipal et le comité des fêtes vous convient à la cérémonie au monument aux morts à 11h45, à l'inauguration de la rénovation de la Maison Pour Tous, à l'exposition et au vin d'honneur qui sera servi le dimanche 28 Août à 12 h place de la mairie.

La messe sera célébrée en l'église saint Germain d'Uzein le dimanche 28 août à 10h30.

7 Bibliothèque municipale : un véritable succès !

Cathy DARRACQ, la responsable de la bibliothèque nous fait un rapport détaillé de cette première année :

« Il y a, à ce jour, 153 adhérents dont 60% d'enfants et 40% d'adultes. Un échange d'environ 2000 ouvrages a été effectué durant l'année.

Des collectivités ont rejoint les adhérents :

- La crèche avec 17 visites et en moyenne 5 ou 6 enfants à chaque visite. Une lecture sur des livres choisis par les enfants est faite avec les encadrants et nous mettons à leur disposition un choix d'ouvrages adaptés à l'âge.

- Les classes de maternelle, toutes sections confondues, avec 10 visites et une moyenne de 30 enfants. Une lecture ou une animation est proposée à partir d'un ouvrage choisi par les bibliothécaires et les enfants peuvent emprunter un livre de leur choix.

- Les classes de CE1 et CE2 avec 5 visites et une moyenne de 20 à 25 enfants. Les enfants consultent les ouvrages de leur choix ou sur un thème proposé par leur maîtresse et peuvent emprunter des ouvrages.

- Le centre de loisirs avec 7 visites. C'est un moment de repos où les enfants viennent lire et consulter les ouvrages de leur choix.

- Le relais des assistantes maternelles avec 2 visites, une moyenne de 10 assistantes maternelles et une vingtaine d'enfants. Des animations sont proposées aux enfants en présence de leur assistante maternelle. Ces animations sont préparées en amont à partir d'un thème choisi avec les coordinatrices du RAM et sont souvent accompagnées de comptines.

Un grand succès auprès de tous les enfants qui apprécient les lectures et aiment les livres pour le rêve et l'imaginaire.

Pendant les vacances de Pâques, une animation "polar" a été proposée à tous les adhérents (ou non adhérents). Un beau succès et de très bons retours de ceux qui ont participé. Un petit regret toutefois, on aurait souhaité un peu plus de monde et particulièrement les tranches d'âge 8/16 ans. Nous essaierons de proposer d'autres animations pour tous les âges dans le courant de l'année 2016/2017.

En résumé, nous sommes très fiers d'avoir participé à la création de ce nouveau lieu où toutes les générations se rencontrent et se côtoient.

De nouveaux ouvrages seront à votre disposition à la rentrée et nous espérons retrouver tous nos adhérents et peut être de nouveaux. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous donner des idées, nous aider à faire des choix sur des ouvrages que vous aimeriez trouver ou tout simplement visiter ce lieu. Toute personne intéressée pour faire partie de l'équipe de bénévoles peut se rapprocher de Cathy ou le faire savoir en mairie. »



Informations des associations

1 Foyer Rural Section Histoire et Patrimoine local

Au mois de septembre prochain, à l'occasion de l'assemblée générale du Foyer Rural, la section Histoire et Patrimoine Local évoquera les projets de travaux sur le site de la ruine du moulin.

Les personnes intéressées par ce projet de réhabilitation et par de nouvelles activités ayant trait à l'histoire et au patrimoine du village qui pourraient voir le jour sont invitées à retrouver le petit groupe qui œuvre depuis dix-huit mois au sein de cette nouvelle section du Foyer Rural.



2 Comité des fêtes

N'oubliez les 3 jours de fêtes de notre village les 26, 27 et 28 Août 2016
(le programme dans vos boîtes aux lettres ou sur le site du village)